

Participation à la cérémonie de Commémoration de l'armistice 14-18

11 Novembre 2025

Vous trouverez ci-joint la circulaire départementale relative à la Participation à la cérémonie de Commémoration de l'armistice 14-18.

Les directrices et directeurs d'école doivent compléter et transmettre le fichier de recensement ci-joint au plus tard pour **le lundi 3 novembre à l'adresse 06scol1@ac-nice.fr.**

La cérémonie commémorant le 11 Novembre à Nice, aura lieu au monument aux Morts (Rauba Capeu). L'horaire vous sera transmis ultérieurement.

Affaire suivie par :

Marie Leconte

Chargée de mission - Pôle Académique

Valeurs de la République

Mél. marie.leconte@ac-nice.fr